



Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

OUTILS PODOLOGIQUES (1)
CODE : UE1/2-1

Catégorie paramédicale	
Section : Podologie	Sous-section / Finalité / option :
Implantation : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560.28.12	
<p>Cycle :</p> <p>Bloc d'études :</p> <p>Situation dans la formation :</p> <p>■ 1^{er} quadrimestre</p> <p>■ 2^{ème} quadrimestre</p> <p>Niveau du cadre européen des certifications :</p>	<p>Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : non</p> <p>Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : non</p> <p>Volume horaire : 140 h</p> <p>EU1/2-1-1 Podologie générale : Méthodologie (module 1) : 52h</p> <p>EU1/2-1-2 Podologie : Pratique des soins : 40h</p> <p>EU1/2-1-3 Informatique : 12h</p> <p>EU1/2-1-4 Terminologie anglaise en podologie : 12h</p> <p>EU1/2-1-5 Séminaire d'intégration professionnelle 24h</p> <p>Nombre de crédits ECTS (= pondération de l'U.E.) : 10</p> <p>Obligatoire ou optionnelle : obligatoire</p> <p>Langue d'enseignement : français</p> <p>Langue d'évaluation : français</p>
Responsable(s) de l'UE : Cécile Hinck	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Cécile Hinck, Sara Martin-Scherrens, Françoise Klein, Nicolas Clerex, David Bacquart et Laurent Van Nieuwenhuyze
<p><u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u></p> <p>En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :</p>	

Compétences * :

1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
4. Identifier les besoins sanitaires et sociaux en podologie
6. Assurer une communication professionnelle
7. Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel

Capacités :

- 1.2. Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.4. Construire son projet professionnel
- 1.5. Adopter un comportement responsable et citoyen

- 2.1. Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.2. Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- 2.3. Respecter la législation et les réglementations

- 4.1. Recueillir l'information nécessaire
- 4.2. Enregistrer un bilan détaillé
- 4.3. Mener une évaluation neurologique, vasculaire, dermatologique, biomécanique et podologique

- 6.1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

- 7.1. Evaluer les fonctions et dysfonctions de l'appareil locomoteur du patient, au travers d'examens statiques, dynamiques et fonctionnels mettant en évidence les relations entre le pied et les segments sus-jacents.
- 7.2. Appliquer des traitements podologiques cutanés, unguéaux et relatifs aux déformations des orteils.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE* SPECIFIQUES

De manière générale pour l'Unité d'Enseignement :

Au terme de l'unité d'enseignement « OUTILS PODOLOGIQUES 1 », l'étudiant sera capable de :

- réaliser un entretien de santé et exécuter un examen clinique podologique complet dans le respect de son champ d'activités et d'hygiène et selon la méthodologie vue en cours
- définir les grands concepts théoriques nécessaires à l'exercice de la podologie
- identifier et comprendre les différents domaines qui constituent le cadre pratique du futur podologue
- acquérir un vocabulaire professionnel en français et anglais et l'utiliser adéquatement dans la réalisation d'un entretien de santé et d'un examen clinique
- expliquer et différencier les tâches et obligations légales des podologues par rapport aux différents intervenants de l'ordre médical et paramédical

- identifier le patient à risque et expliquer sa prise en charge spécifique

L'étudiant sera également capable

- de reconnaître (sur un plan théorique) les pathologies cutanées et unguéales et appliquer le traitement adéquat s'y rapportant.
- de conseiller les patients ayant des problèmes dermatologiques et unguéaux
- de nommer les différentes structures de la peau et des ongles
- de réaliser sur ses pairs les différents examens cliniques spécifiques au champs du podologue .
- d'organiser une séance de soin adéquate
- d'appliquer correctement les examens cliniques.
- reconnaître sur photos différentes pathologies cutanées et unguéales_

Par Activité d'Apprentissage si besoin est de les différencier :

L'Activité d'apprentissage "Séminaire d'intégration professionnelle"

L'étudiant sera capable de

- trouver un lieu de stage d'observation
- de suivre le travail d'un podologue
- de noter ses observations
- de développer un esprit critique vis-à-vis des données entendues et observées
- d'identifier et d'analyser les interventions et responsabilités du podologue face à une personne et/ou une population.
- d'identifier et confronter ses représentations avec ses pairs afin d'entamer un processus de développement personnel et professionnel
- de présenter en groupe un compte rendu de la mise en commun des observations
- de rédiger un portfolio d'apprentissage

L'activité d'apprentissage « Terminologie Anglaise » :

- Utilisation du programme Mischool.fr

CONTENU SYNTHETIQUE

L'Activité d'apprentissage « Podologie générale :Méthodologie(module 1) » :

Le cours abordera les champs d'application de la podologie tant dans son aspect préventif (primaire, secondaire et tertiaire) que son aspect curatif (selon l'axe dermatologique et l'axe biomécanique) sans oublier les soins spécifiques au patient diabétique. Aperçu du statut légal du podologue et interactions avec les autres acteurs du monde de la santé, éventuellement en équipe multidisciplinaire, les fonctions et rôles de chacun. Aperçu des différents domaines et techniques en podologie.

Au deuxième quadrimestre, l'unité d'apprentissage se répartit en deux axes.

Une première partie complètera les notions vues dans l'activité d'apprentissage **Podologie générale : pratique des soins** concernant les différentes pathologies cutanées et unguéales.

L'Activité d'apprentissage « Podologie Générale : Pratique de soins »:

La séance de pratique sera précédée d'un exposé théorique permettant de poser les bases à tout apprentissage gestuel. Tels que les différentes pathologies cutanées et unguéales

auxquelles le futur podologue sera confronté dans la pratique quotidienne de sa profession. L'année se divisera en plusieurs thématiques :

1. la réalisation d'anamnèses.
2. l'organisation d'une prise en soins podologique (tenue du podologue, hygiène, plan de travail,...)
3. la réalisation d'un examen clinique podologique complet (en décharge et en charge) - examen clinique de la peau, des ongles, bilan neurologique et vasculaire, bilan articulaire et morphologique du pied, analyse des pressions plantaires
4. l'utilisation des outils avec les outils adéquats (différents instruments, podoscope et baropodomètre,...)
5. l'analyse de la marche globale, et analyse des chaussures, chaussettes et semelles.
6. les différentes techniques : coupe des ongles, l'utilisation du micromoteur et les techniques de fraisage, ainsi qu'à l'utilisation du bistouri.

L'Activité d'apprentissage « Informatique » :

L'unité d'apprentissage se répartit en deux axes.

Une première partie consacrée à la recherche documentaire :

- Familiarisation avec la bibliothèque de la Haute Ecole et avec le moteur de recherche de son catalogue.
- Utilisation des outils de recherches mis à leur disposition sur la page netvibes du site de la Haute Ecole, afin de faire plus facilement des recherches et d'accéder à des articles en lignes (périodiques électroniques)

La deuxième partie sera consacrée à l'emploi du traitement textes Word 2007, afin de créer le plus facilement et le plus rapidement des documents tels que : anamnèse, fiche patient, lettre à la clientèle mais également le TFE. Les étudiants apprennent donc à utiliser les fonctions adéquates des programmes tels que les listes numérotées, les numérotations de pages ou la table de matières automatique.

L'Activité d'apprentissage « Terminologie Anglaise de la podologie » :

Via l'utilisation de la plateforme Moodle et du programme Mischool, apprentissage du vocabulaire de base en soins de santé

L'Activité d'apprentissage "Séminaire d'intégration professionnelle"

Chaque étudiant trouve un lieu de stage et suit le travail d'un podologue durant 3 jours (à effectuer dans la 2^{ème} quinzaine du mois de janvier).

Exploration et analyse du contexte et de l'environnement professionnels du podologue, du rôle du podologue, de ses compétences, de l'approche de la coordination des disciplines au départ de l'observation réalisée en stage.

Il prendra des notes quant à la spécificité des rôles de ce dernier. Il réalisera un rapport à déposer dans le portfolio.

Ensuite en groupe, ils devront mettre en commun leurs observations et réfléchir sur leur future profession (rôles, champ d'activité,...) en articulant cela avec les A.A déjà vues.

Chaque groupe présentera alors son travail lors d'une matinée d'échanges avec des podologues travaillant dans différents milieux (cabinets privés, maison de retraite,...).

METHODES D'APPRENTISSAGE

L'Activité d'apprentissage «Podologie générale :Méthodologie(module 1) » :

Cours ex cathedra et présentations de cas théoriques - Observation et description de photos,

Utilisation de Mind Mapping -Classes inversées avec visualisation de capsules vidéo à domicile puis échanges en classes avec résolution de quiz, exercices, présentations personnelles

L'Activité d'apprentissage « Podologie Générale : Pratique de soins »:

Les séances de pratique se déroulent suivant le protocole suivant :

- Exposé théorique avant séance pratique à toute la classe (les différentes parties de l'anamnèse, de l'examen clinique, les pathologies cutanées et unguéales les plus courantes en cabinet de podologie)
- Explications du matériel et de la méthodologie de travail
- Démonstration des techniques
- Exercices pratiques par l'étudiant sur un autre étudiant

L'Activité d'apprentissage «Informatique » :

Cours dans le cyber (labo informatique), chaque étudiant a à sa disposition un ordinateur.

- A partir de documents employés par la « foot clinique » en guise d'exemple, explication avec le rétroprojecteur, d'emploi des fonctions adéquates de Word.
- Les étudiants exécuteront des exercices sur ordinateur à partir de fichiers de départ mis à leur disposition sur le réseau.

L'Activité d'apprentissage « Terminologie Anglaise de la podologie » :

Travail personnel avec exercices sur la plateforme

L'Activité d' apprentissage “Séminaire d'intégration professionnelle”

Présentation ex-cathedra des modalités de recherche d'un stage et des consignes de réalisation du rapport

Séminaires et travail en groupe avec le soutien des enseignants de la HE

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	en ligne**
<u>«Podologie générale :Méthodologie(module 1) »</u>	<u>Oui</u>	<u>oui</u>
<u>« Podologie Générale : Pratique de soins »</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>
<u>« Informatique »</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>

MODALITES D'EVALUATION

L'Activité d'apprentissage «Podologie générale :Méthodologie(module 1) » :

Examen oral - Pondération : 0.5

L'Activité d'apprentissage « Podologie Générale : Pratique de soins »:

Evaluation continue du travail effectué lors des séances de pratique

Examen comprenant une évaluation pratique et théorique

Evaluation continue, examen écrit et examen pratique. Pondération : 0.35

1^{ère} session : évaluation continue (25%) , examen écrit (30%) et examen pratique (45%). .

2^{ème} session : examen écrit (40%) et examen pratique (60%)

L'Activité d'apprentissage « Informatique » :

Evaluation continue et examen pratique individuel sur ordinateur

Pondération : 0.15

L'Activité d'apprentissage « Terminologie Anglaise de la podologie » :

Examen écrit

L'Activité d'apprentissage "Séminaire d'intégration professionnelle"

Première session	Seconde session
Rapport écrit individuel (2/3 des points)	Non remédiable
Rapport écrit de groupe et présentation orale (1/3 points)	

Evaluation des Activités d'Apprentissage avec pondération :

Pondération :

L'Activité d'apprentissage « Podologie générale : Méthodologie (module 1) » : 2

L'Activité d'apprentissage « Podologie Générale : Pratique de soins » : 1

L'Activité d'apprentissage « Informatique » : 0.5

L'Activité d'intégration « Terminologie Anglaise de la podologie » : 0.5

L'Activité d'intégration "Séminaire d'intégration professionnelle": 1

Moyenne arithmétique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissages de l'UE.

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de la note la plus basse.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant

L'Activité d'apprentissage « Podologie générale : Méthodologie (module 1) » :

OUVRAGES:

1. AERTS.A, NEVLSTEEN.D., RENARD.F. (1998), Soins de plaies, De Boek
2. ABOUKRAT, P. et CLAUSTRE, J. E. L'examen clinique du pied. Rev Rhum (suppl pédagogique), 1997, vol. 64, p. 299SP-304SP.
3. BOISSIER M.; Podologie pas à pas – Réussir à coup sûr -, Ed. du Lau SARL, 2002
3. D'IVERNOIS J-F., GAGNAYRE R. (2004), Apprendre à éduquer le patient, approche pédagogique, Ed. Maloine, Coll. Education du patient, Paris, 155 p
4. EMC (Encyclopédie Médico- chirurgicale) (1994), Podologie, Ed. Scientifiques et Médicales Elseviers, Paris
5. FOSTER A.V.M. (2006), Podiatric assessment and management of the diabetic foot, Churchill Livingstone Elsevier Ed., London, 321p
6. SMEKENS J. (1995), Vade-mecum de podologie, Ed. Frison-Roche, Paris, 603p
7. VAN LITH.R. (2003), Podologie appliquée, Ed. LAUsarl 07.

8. VAN PUTTEN M, RUYS I (2001), Voeten en Reuma, Uitgeverij Fundament Arnhem, 251p
9. GOLCHER A. (1978)–Podologie (abrégé)-Paris-Masson
10. LAVESSE G.M. (1990)Atlas en couleur de dermatologie-Paris Maloine
11. LORIMER D., FRENCH G, and all ;(2002), Neale's Disorders of the foot, Ed. Churchill Livingstone Elsevier, 696p
12. MAURICE P –Monographies du groupe d'étude de la main : l'ongle –Paris
13. RICHERT .B, BARAN.R (200), L'Ongle de la clinique au traitement, Med'com, Paris
14. N.LENFANT, N.TRCME (2000), Les pansements ,Ed.Maloine, Paris, p345
15. OMS (1986), Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, in Santé et bien-être social, Ottawa, p2
16. PERRY JE., ULBRECHT JS., DERR JA., CAVANAGH PR.(1995), Use of running shoes to reduce plantar pressures in patients who have diabetes, in J Bone Joint Surg ,77
17. PLANK J., HAAS W., RAKOVAC I. et al. (2003), Evaluation of the impact of chiropodist care in the secondary prevention of the foot ulcerations in diabetic patients, in Diabetes Care, 26
18. GRUMBACH M.L. , RICHARD J.L.,(2005), Pour la prévention et le traitement local des lésions des pieds chez les diabétiques ,pour Alfediam Paramédical ,association française pour l'étude Du Diabète et des Maladies métaboliques, 28p
19. F.N.P. (1994), 20 ans de podologie au quotidien

ARTICLES

1. ACKER F. (2000), Etre et rester infirmière, in Soins, n°645, mai, pp36-44
2. APELQVIST J., RAGNARSON -TENNWALL G., PERSSON U, LARSSON J. (1994), Diabetic foot ulcer in a multidisciplinary setting. An economic analysis of primary healing and healing with amputation. , in Intern Med, 235, pp463-471.
3. BARTH R., CAMPBELL LV. , ALLEN S., JUPP JJ., CHISHOLM DJ. (1991) ,Intensive education improves knowledge, compliance, and foot problems in type 2 diabetes ,in Diabet Med ,Feb-Mar,n° 8(2) HALIMI S., BENHAMOU PY., CHARRAS H.(1993), Le coût du pied diabétique, in Diabete Metabolic, 19, pp518-522.
4. HANNEBIQUE J. (2001), Présenter son activité professionnelle sur Internet, in Le podologue, n°116, février 1999, p16
5. LAURENT. P (1998), Hygiène et stérilisation -recommandations de pratique courante, FNP, Paris, p119
6. LOGERFO FW. , GIBBONS GW. (1989), Ischemia in the diabetic foot: modern concepts and management, in ClinDiab, pp72-74
7. MASSON J., O'KEEFFE C., et al. (1999), A systematic review of foot ulcer in patients with type 2 diabetes mellitus, in Prevention Diabetes Med, 16
8. MOST RS. , SINNOCK P. (1988), The epidemiology of lower extremity amputations in diabetic individuals, in Diabetes Care, 6, pp 87-91.

DOSSIERS TECHNIQUES

1. ANAES (2001), Le dossier du patient en pédicurie podologie, Service des recommandations et références professionnelles, 45p
2. CUB HOPITAL ERASME –Département infirmier-formation permanente (2005) « Actualités en Hygiène Hospitalière ; services d'hospitalisation et secteurs techniques , Erasme, ULB
3. GROUPE DE TRAVAIL (2006) du Centre de Coordination de la Lutte contre les

L'Activité d'apprentissage « Podologie Générale : Pratique de soins »:

1. Atrusson M., Perrein D, Dossier du patient en pédicurie-podologie, EMC-Podologie Kinésithérapie 1 (2004) 10–13.
2. BARAN, R., RICHERT, B. L'ongle de la Clinique au Traitement - Collection Guide Pratique de Dermatologie - Paris : Med'Com, 2002
3. Boissier J.M. Podologie pas à pas – Réussir à coup sûr. Paris : Ed.De Lau SARL, 2002
4. Bourdillon F., Le dossier du patient, EMC - Médecine, Volume 2, Issue 4, August 2005, Pages 385–391
5. Bringay S, Barry C, Charlet J, Les documents et les annotations du dossier patient hospitalier, Information-Interaction-Intelligence, Volume 4, n°1 191
6. FREY, C. Clinical examination of the foot and ankle. In : Bone and Joint Disorders of the Foot and Ankle. Springer Berlin Heidelberg, 1998. p. 15-20.
7. GOLDCHER, A. Abrégé de podologie. Médecine et Chirurgie du Pied, 2012, p. 1-1.
8. Hammon M., Kunz B., Dinzl V., Kammerer FJ., Schwab SA., et al, Practicability of hygienic wrapping of touchscreen operated mobile devices in a clinical setting, PLoS One. 2014 Sep ;9(9)
9. HERISSON C, ABOUKRAT P, SIMON L. La pathologie unguéale. Monographies de podologie ; 16. Masson; 1994. p 80
10. LEROY B., L'ongle pathologique, Louvain médical, Congrès de Médecine Générale , FRANCE (10/11/2001), 2001, vol. 120, no 9 (150 p.)
11. SMEKENS J.F. Vade-Mecum de Podologie. Paris : Ed. Frison-Roche, 1995
12. Van Lith R., Podologie Appliquée. Paris : Ed. De Lau SARL, 2003
13. ZING, E. Examen clinique élémentaire en podologie. EMC-Podologie. 2008.
14. Zing, E., & Goldcher, A. (2014). Examen clinique du pied et de la cheville chez l'adulte. Revue du Rhumatisme Monographies, 81(2), 71-75.

L'Activité d'apprentissage «Informatique»

1. Ravey, Elisabeth. « Word 2007 ». Paris, Micro Application,2007, Collection Poche.
2. Abou, Olivier. « Word 2010 ».Visuel. Paris, Micro Application, 2010, Collection 200%
3. Calishain T, Dornfest R, Google à 200%, 100 techniques pour optimiser vos recherches ». O'Reilly, 2004...
4. « INITIATION INFO ».Visuel. Paris, Micro Application, 2010, Collection 200%

Activité d'

1. DRIESSEN, Erik, VAN TARTWIJK, Jan, VAN DER VLEUTEN, Cees, et al.Portfolios in medical education: why do they meet with mixed success? A systematic review. Medical education, 2007, vol. 41, no 12, p. 1224-1233.
2. NACCACHE, Nicole, SAMSON, Louise, et JOUQUAN, Jean. Le portfolio en éducation des sciences de la santé: un outil d'apprentissage, de développement professionnel et d'évaluation. Pédagogie médicale, 2006, vol. 7, no 2, p. 110-127.
3. Référentiel compétences
4. AR 04.04.2016 — MONITEUR BELGE

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée. http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).